

FORUMULAIRE D'INSCRIPTION BRADERIE – JEUDI 21 JUILLET 2022

A régler à l'inscription :

STAND de moins de 5 mètres linéaires36,56 Euros/empl

MERCI DE PRECISER VOTRE METRAGE.....

STAND de 5 à 10 mètres linéaires40,80 Euros/empl

MERCI DE PRECISER VOTRE METRAGE.....

STAND de plus de 10 mètres linéaires45,05 Euros/empl

MERCI DE PRECISER VOTRE METRAGE.....

Règlement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC

A régler le jour de la Braderie : 5,15 € / ml

NOM du commerçant et de la SOCIETE :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Produit vendu :

« lu et approuvé »

Signature



FORUMULAIRE D'INSCRIPTION BRADERIE – JEUDI 18 AOUT 2022

A régler à l'inscription :

STAND de moins de 5 mètres linéaires36,56 Euros/empl

MERCI DE PRECISER VOTRE METRAGE.....

STAND de 5 à 10 mètres linéaires40,80 Euros/empl

MERCI DE PRECISER VOTRE METRAGE.....

STAND de plus de 10 mètres linéaires45,05 Euros/empl

MERCI DE PRECISER VOTRE METRAGE.....

Règlement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC

A régler le jour de la Braderie : 5,15 € / ml

NOM du commerçant et de la SOCIETE :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Produit vendu :

« lu et approuvé »

Signature

Documents à joindre à toute demande :

Cas général :

- La carte de commerçant ambulant ou un certificat provisoire (valable 1 mois non renouvelable délivré par la CCI ou la CMA)
- Une assurance responsabilité civile

Autres cas :

Les commerçants étrangers :

- Carte de commerçant ambulant
- Carte de résident temporaire
- Titre de séjour
- Pièce d'identité

Les associations

- Inscription au Registre National des Associations (N° commençant par W + 9 chiffres)
- Carte de commerçant ambulant si activité commerciale délivrée au nom du président

Le conjoint collaborateur (sans** la présence du chef d'entreprise)**

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur
- Pièce d'identité

Le conjoint collaborateur (avec** la présence du chef d'entreprise)**

- Pièce d'identité
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur

Le salarié (sans** la présence du chef d'entreprise)**

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité

Le salarié (avec** la présence du chef d'entreprise)**

- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité

Les dossiers doivent impérativement être déposés ou envoyés complets
à la Mairie 25 cours Félix Faure – 17630 LA FLOTTE accompagnés de leurs règlements.

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public

Date limite d'inscription le 15 juin 2022 - Réponse à votre demande le 30 juin 2022